



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 31 OCTOBRE 2012

Présents : Christian BURNIER, Maurice VIOUD, Béatrice FOL, Philippe FOL, Gisèle MEYNET, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie PETIT-MUHLEMATTER, Ludovic VUICHARD, Franck BURNET, Jean-Louis VUICHARD, Roger VESIN, Frédéric FOL.

Procurator(s) : Mme Agnès HUYTON donne procuration à M. Jean-Pierre VUICHARD
M. François-Michel DREVET donne procuration à M. Christian BURNIER.

Excusé : Franck BURNET.

Secrétaire de séance : Gisèle MEYNET.

Le *Compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2012* est approuvé à l'unanimité.

I. MJC du Vuache : Convention relative au financement des postes permanents et du budget culturel.

La MJC du Vuache propose de signer une nouvelle convention fixant les modalités de participation de chaque commune pour le financement des postes permanents et du budget culturel.

La subvention de chaque commune est calculée sur la base du coût total brut des postes. La part de chaque commune est calculée en fonction de 2 paramètres : 50 % selon la population et 50 % selon le nombre d'adhérents.

Un budget culturel sera alloué à la MJC selon le même mode de répartition. Pour Savigny, la subvention à la MJC correspond environ à 9000 € par an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour la signature de cette convention.

II. Réduction de l'éclairage public nocturne.

Suite à un dysfonctionnement de l'éclairage public au hameau de Murcier, une horloge astronomique a été installée qui permet de programmer l'éclairage public à des horaires précis. M. le Maire propose donc d'effectuer un essai au hameau de Murcier afin de réduire l'éclairage public nocturne de minuit à cinq heures du matin.

Des flyers seront distribués auprès de la population concernée par cette expérimentation et un arrêté municipal sera pris.

Le Conseil Municipal décide, à titre expérimental d'interrompre l'éclairage public

de minuit à cinq heures au hameau de Murcier et au Chef-lieu à compter du 14 novembre 2012 jusqu'au 31 mars 2013. Cette expérimentation permettra de recueillir l'avis de la population.

III. Informations diverses

➤ Intercommunalité :

- SIVU du Complexe Sportif de Jonzier :

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de nouveaux vestiaires a été confié au Cabinet INGENIUS (M. Hudry). Des visites de vestiaires ont été effectuées. Les locaux actuels ne sont pas réutilisables.

- SIVU Accueil de l'Enfance :

Une présentation sera effectuée auprès de tous les maires pour une prise de compétence de la petite enfance par la Communauté de Communes du Genevois.

- SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Une tarification pour la cantine et la garderie basée sur le quotient familial a été mise en place. Le prix du repas varie de 2 € à 6,50 €. Le groupe scolaire bénéficie d'une enseignante spécialisée (RASED) pour aider les enfants en difficulté. Le marché de Noël aura lieu le 14 décembre.

- SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).

Un plan d'aménagement commercial a été élaboré pour la ville centre et les bourgs élargis. Le 2^{ème} Plan Local de l'Habitat (PLH) a été lancé.

Dans le cadre de l'étude PACA de Bellegarde, la commune de Jonzier a été choisie comme commune test pour analyser l'évolution structurelle d'une commune rurale sur le bassin genevois. Trois hypothèses de développement ont été différenciées :

- une croissance de +0,5 %
- une croissance de + 1,5 %
- et une croissance de 2,5 % (rythme actuel).

Le projet « d'Agglo » préconise une augmentation de 0,5 % de la population. Dans cette hypothèse, une commune rurale voit sa population diminuer à cause du vieillissement et de la séparation des ménages. Dans la progression actuelle (+ 2,5 %/an), la commune de Jonzier atteindrait en moins de 10 ans une population de 1300 habitants. Cette augmentation importante contraindrait la commune à faire des investissements importants pour accueillir cette nouvelle population, et pour arriver, à terme, à une diminution de sa population.

Une progression raisonnable de la population de 1,5 % paraît être la solution avec en parallèle une mutualisation des services.

➤ **Urbanisme.**

Le Conseil Municipal prend connaissance des dossiers suivants :

- Permis De Construire – GONZALEZ Christophe : démolition et reconstruction d'un garage avec abri à Cessens
- Déclaration Préalable – BRISSAY Katia : division parcellaire à Murcier.

➤ **Informations diverses.**

- **Le repas des Aînés** aura lieu le dimanche 25 novembre 2012 à l'Auberge de la Goutte d'Or à Jonzier et sera suivi par un concert des Troubad'Ours à la salle de Savigny.

- **Le téléthon** aura lieu à Savigny le dimanche 02 décembre 2012.

Le Maire,
Christian BURNIER.

